



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
du Comité Régional de Tourisme Equestre Centre Val de Loire
Jeudi 24 Janvier 2013 au Parc Equestre Fédéral à Lamotte-Beuvron

Assemblée Générale Elective :

L'ordre du jour est :

1. Proclamation des résultats de vote.

Le bureau de vote est ouvert à 14h00 en présence de la commission des votes et est fermé à 14h30.

La Commission de vote est composée de :

François LEVEILLE, Licence n° 7204649H

Jean-Marcel PERROT, Licence n° 7206653M

Il est procédé au dépouillement sous contrôle de la commission des votes.

A 15h30 la commission de vote transmet les résultats pour proclamation par Madame Janine CAPDEVILLE.

Le quorum est atteint en terme de licences exprimées : 265 voix soit 50%.

Le quorum est atteint en terme de clubs exprimés : 96 clubs soit 38%

La seule liste présentée par le CRTE est élue à 84,06% pour l'Olympiades 2013/2016.

Oui : 211

Blanc/Nul : 40

Liste composée de :

Madame Emmanuelle BAILLY, Juge TREC National, chef de piste POR et PTV TREC National, licence n° 7737125K

Madame Sophie GAUTHIER, Juge TREC National licence n° 7767048E

Madame Valérie GIRAudeau, BPJEPS T.E, Juge et Chef de Piste TREC, licence n°7210584E

Monsieur Olivier MARSZALKOWSKI, Juge et Chef de Piste TREC National, licence n° 7768960B

Monsieur Patrice MOREAU, licence n° 7235114W

Madame PESCHARD Véronique, licence n° 7204651N

Monsieur Gérald YART, Cavalier au long cours, Juge TREC. , licence n° 2376951R

L'Assemblée Générale électorale est clôturée à 17h00.